

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg

DASHBOARD AU 30.07.2021 (1)

Classification	Région	Indice de référence	Actif total du compartiment (EUR mn.)
Actions	Europe	MSCI Europe (NR)	367
Niveau de risque (2)	Date de première VNI	Nombre de positions en portefeuille	Notation Morningstar (3)
 Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé	13.09.2019	86	 30.06.2021

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des actions émises par des sociétés européennes.

Il est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le MSCI Europe (NR).

Le portefeuille est élaboré sur la base d'une approche systématique combinant différents critères factoriels boursiers tels que la valeur, la rentabilité, la faible volatilité et la dynamique.

L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui prend en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que, sans s'y limiter, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le respect des droits de l'Homme, et le respect des droits des actionnaires minoritaires dans les investissements du Fonds.

Le Fonds suit l'approche ESG Renforcé, ce qui signifie que le Fonds met en œuvre des penchants ESG plus explicites (investir dans les sociétés les plus durables selon des critères spécifiques et/ou qui intègrent un plus large éventail d'exclusions) conduisant à des objectifs de performance ESG et/ou carbone plus stricts.

L'approche quantitative est mise en œuvre afin d'atteindre systématiquement les objectifs suivants :

un score ESG de portefeuille supérieur au score ESG de l'indice après avoir éliminé au moins 20 % des titres les moins bien notés, et

une empreinte carbone de portefeuille inférieure d'au moins 50 % à l'empreinte carbone de l'indice.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements ESG tel que défini par le gestionnaire d'actifs.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Par le terme "fonds", nous entendons la forme juridique de l'OPC reprise dans la partie Caractéristiques de ce document.

Il s'agit de la politique d'investissement mentionnée dans le document d'informations clés. Le capital ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s).

Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que le prospectus doivent être lu avant de souscrire. Le dernier Prospectus, le DICI, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en français et en néerlandais, auprès de BNP Paribas Asset Management Belgique ou en ligne sur www.bnpparibas-am.be.

(1) Toutes les données et performances s'appliquent à cette date, sauf indication contraire.

(2) Veuillez vous référer à la section "Profil de risque" de ce document pour une description complète des risques.

(3) Morningstar inc, tous droits réservés. Le classement des étoiles Morningstar s'établit selon une échelle de 1 à 5, 5 correspondant à la note maximum.

https://www.morningstar.com/content/dam/marketing/shared/research/methodology/771945_Morningstar_Rating_for_Funds_Methodology.pdf?cid=RED_EOL0001



DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%
Frais courants réels (31.10.20)	1,47%
Commission de gestion max.	1,50%
Taxe Opérations Bourse à la sortie de la part de capitalisation	1,32% (4000 EUR max)
Précompte mobilier *	30%
Swing pricing **	Si applicable max. 1%

Codes

Code ISIN	LU1956135328
-----------	--------------

Chiffres clés

VNI (30.07.21)	148,60
12M VNI max. (29.07.21)	149,20
12M VNI min. (29.10.20)	108,67
Actif total du compartiment (Euro mn.)	366,91
VNI initiale	128,29
Montant minimum de la souscription initiale	0

Pour plus d'informations

BNP Paribas Asset Management publie les informations légalement requises (VNI et dividendes) sur le site de la Beama www.beama.be/fr/vni

Caractéristiques

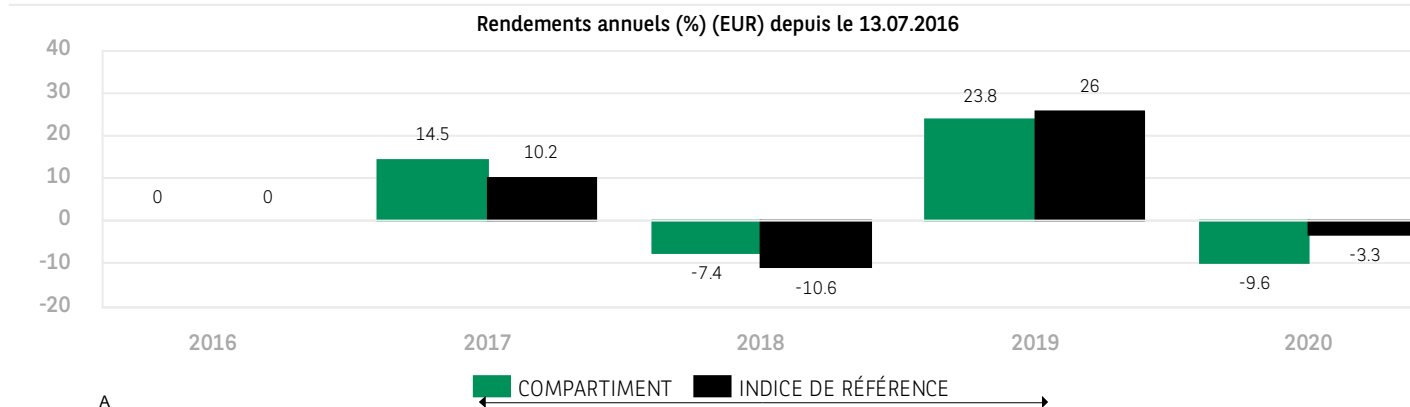
Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit Luxembourgeois
Indice de référence	MSCI Europe (NR)
Domiciliation	Luxembourg
Date de première VNI	13.09.2019
Gestionnaire	Laurent LAGARDE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
Devise de référence (de la part):	EUR
Service financier	BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Boulevard Louis Schmidt 2, 1040 Bruxelles
Durée	Illimité

*Précompte mobilier: Taxe sur la plus-value (p. de capitalisation et p. de distribution si distribution partielle des revenus) et sur les dividendes (p. de distribution). La taxe sur la plus-value s'applique aux compartiments composés de plus de 10 % d'obligations.

** Le swing pricing est un mécanisme qui vise à éliminer l'impact négatif sur la VNI, causé par les entrées et sorties d'actionnaires. Si les entrées ou sorties nettes dépassent un certain niveau (le seuil), la VNI sera ajustée à la hausse ou à la baisse à l'aide d'un pourcentage déterminé (le swing factor). Dans les deux cas, les actionnaires existants sont protégés contre les frais entraînés par les entrées et sorties. Le conseil d'administration de la Société peut estimer que les conditions de marché nécessitent, dans l'intérêt des actionnaires, d'appliquer un swing factor à la VNI. Cette décision sera prise si les entrées ou sorties nettes dépassent un seuil déterminé. La détermination du swing factor se fera en fonction des frais de transaction (estimés), avec un maximum fixé à 1 % pour couvrir adéquatement l'impact négatif de la dilution.



PERFORMANCES **



A - 07/2016-09/2019 : À la suite d'une opération sur titres le 13/09/2019, les performances indiquées correspondent à celles du compartiment BNP Paribas L1 Equity Europe Defi. Le compartiment BNP Paribas Funds Europe Multi-Factor Equity est géré conformément à des processus, stratégie d'investissement et frais absolument identiques.
Source de calcul : BNP Paribas Asset Management

Rendements actuariels au 30.07.2021 (en %) (EUR)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
● PART	32,32	5,84	7,90	8,16
● INDICE DE RÉFÉRENCE	32,22	7,67	8,58	8,85
	depuis le 31.07.2020	depuis le 31.07.2018	depuis le 29.07.2016	depuis le 13.07.2016

07/2016-09/2019 : À la suite d'une opération sur titres le 13/09/2019, les performances indiquées correspondent à celles du compartiment BNP Paribas L1 Equity Europe Defi. Le compartiment BNP Paribas Funds Europe Multi-Factor Equity est géré conformément à des processus, stratégie d'investissement et frais absolument identiques.

**Le rendement cité a trait aux années écoulées et il ne constitue pas un indicateur fiable du rendement futur. Pour les parts de distribution, les rendements sont calculés en prenant l'hypothèse que les dividendes sont réinvestis.

Ces rendements incluent les frais et taxes supportés par le compartiment et n'incluent pas ceux incombant au porteur tels que les commissions, frais et taxes éventuelles liés aux émissions et rachats de parts. Nous vous invitons à consulter votre conseiller pour plus de précisions.

Source de calcul : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions*		Type d'actif
ASML HOLDING NV	4,29	Actions
NESTLE SA N	4,24	Actions
ROCHE HOLDING PAR AG	2,86	Actions
NOVARTIS AG N	2,19	Actions
NOVO NORDISK CLASS B B	2,16	Actions
RIO TINTO PLC	2,09	Actions
GLAXOSMITHKLINE PLC	2,03	Actions
DEUTSCHE POST AG N	2,00	Actions
DEUTSCHE TELEKOM N AG N	1,93	Actions
WOLTERS KLUWER NV C	1,85	Actions
Nombre de positions en portefeuille	86	

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management.

Répartition par pays (%)			Répartition par secteur (%)		
		Contre l'Indice			Contre l'Indice
Suisse	20,17	+ 4,04	Industrie	19,30	+ 4,35
Royaume-Uni	15,61	- 2,65	Consommation de base	12,96	+ 0,29
Allemagne	12,35	- 1,86	Santé	12,65	- 1,81
Pays-Bas	11,73	+ 3,75	Matières premières	11,83	+ 3,38
Suède	11,49	+ 5,88	Finance	11,21	- 4,21
France	11,10	- 6,05	Consommation discrétionnaire	10,16	- 1,79
Danemark	3,38	- 0,75	Services de communication	8,52	+ 4,70
Australie	3,24	+ 1,77	Technologie de l'information	5,77	- 2,80
Belgique	2,29	+ 1,00	Energie	4,51	+ 0,34
Espagne	1,71	- 2,00	Services publics	1,68	- 2,51
Autres	5,54	- 4,52	Autres	0,05	- 1,32
Liquidités	1,38	+ 1,38	Liquidités	1,38	+ 1,38
Total	100,00		Total	100,00	

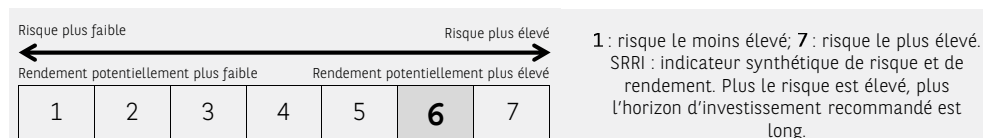
Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management.

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management.

*En cas d'OPC, veuillez noter que certains de ces OPC ne sont pas commercialisés en Belgique. Veuillez consulter votre conseiller.

PROFIL DE RISQUE

Niveau de risque



Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent par leur investissement initial. Le compartiment décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de liquidité**: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Analyse de risque

Analyse de risque	Compart.
Volatilité	18,14
Ratio d'information	-0,41
Ratio de Sharpe	0,34

(sur 3 ans, mensuelle)

AVERTISSEMENT

Le document d'information clé pour l'investisseur (KIID) ainsi que le prospectus doivent être lus avant de souscrire.

Le présent document a été rédigé et est publié par BNP Paribas Asset Management Belgium S.A.*.

Ce contenu ne constitue pas un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers (dénommés ci-après les « Instruments financiers ») agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution. Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des Instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document, le cas échéant, des Instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux Etats-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les Instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des Instruments financiers en question.

Le prospectus, le document d'offre KIID ou tout autre document en rapport avec les Instruments financiers sont gratuitement disponibles en français et en néerlandais auprès de votre correspondant BNPP AM local BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles ou, le cas échéant, des entités de marketing des Instruments financiers ou en ligne sur www.bnpparibas-am.be.

Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les Instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les Instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des Instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux Instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les Instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous trouverez la période de souscription dans le prospectus.

Si vous désirez porter plainte, vous pouvez vous adresser au service de plainte (Ambe.complaints@bnpparibas.com). Vous avez ensuite la possibilité de vous adresser au service de médiation (OMBUDSFIN, Email: ombudsman@ombudsfm.be, Site web: www.ombudsfm.be).

* BNP Paribas Asset Management Belgium SA Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles, Belgique, RPM/RPR 0882.221.433.

Disclaimer Morningstar:

Droits d'auteur © 2021 Morningstar, Inc. www.morningstar.com Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et dix ans. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

Consommation de base

Le secteur de la Consommation de base regroupe des entreprises vendant des biens et services essentiels (alimentation, hygiène personnelle, entretien de la maison, tabac). En comparaison avec des dépenses liées à des biens de luxe, aux vacances ou à l'électronique, il est plus difficile de rogner sur les dépenses de base, surtout en cas de situation économique délicate. Il s'agit donc, par essence, d'un secteur opposé à celui de la Consommation discrétionnaire.

Consommation discrétionnaire

Le secteur de la Consommation discrétionnaire regroupe des entreprises vendant des biens et services non essentiels (luxe, médias, automobile, vêtements de marque, restaurants, hôtels, composants électroniques). En comparaison avec des dépenses liées à l'alimentation par exemple, les dépenses discrétionnaires peuvent être coupées avec une facilité plus grande, notamment en cas de situation économique délicate. Il s'agit donc, par essence, d'un secteur opposé à celui de la Consommation de base.

Contrat de change/Swap

Un swap est un accord entre deux entités qui s'entendent pour échanger des flux de trésorerie à différentes dates moyennant une échéance préétablie. Les flux de trésorerie peuvent être obligatoires ou optionnels, les montants peuvent être connus à l'avance ou variables et les devises de paiement peuvent être diverses.

Critères ESG

Critères extra-financiers pris en compte dans la sélection des titres au sein d'une gestion ISR (Investissement Socialement Responsable). Le gérant ISR se base ainsi sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pour ses choix d'investissement. « E » pour Environnement : le gérant va regarder l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement, par exemple son niveau d'émissions de gaz à effet de serre, sa politique de prévention des accidents industriels ou sa gestion des déchets. « S » pour critères Sociaux : il s'agit là de l'impact de l'activité de l'entreprise sur ses employés, ses clients, ses fournisseurs et la société civile en général. Par exemple, l'entreprise respecte-t-elle bien toutes les normes internationales du droit du travail ? Quelle est sa politique de gestion des ressources humaines ? Enfin, « G » pour critères de Gouvernance : le gérant va évaluer la manière dont l'entreprise est dirigée, contrôlée et administrée.

Exchange Traded Fund (ETF)

Les compartiments indiciels cotés (ETF) sont des compartiments négociables en Bourse. Ils peuvent investir en actions, en obligations ou dans des matières premières. Ils reproduisent généralement le rendement d'indices du marché (comme le MSCI) et font l'objet d'une cotation en continu, proche de leur valeur liquidative théorique. Les ETF offrent aux investisseurs un accès bon marché à des portefeuilles passifs, liquides et diversifiés.

FCP

Fonds commun de placement.

Fonds

Organisme de placement collectif en valeurs mobilières où les parts peuvent être liées à un ou plusieurs compartiments généralement dans des zones géographiques différentes. Ici un fonds peut signifier 'compartiment'.

High Yield

Les émissions obligataires à haut rendement sont des emprunts qui prennent en général la forme d'obligations à 5, 7 ou 10 ans. Il s'agit d'obligations émises par des sociétés en retournement ou présentant une faible surface financière, c'est à dire un niveau d'endettement élevé. Leur notation financière par les agences de rating est inférieure à BBB-. La rémunération de ces titres, comme leur niveau de risque, est donc très élevée.

Instruments / Investissements / Produits / Placements alternatifs

Instrument/investissement/produit qui ne fait pas partie des types d'actifs conventionnels, à savoir les actions, les obligations et les liquidités. Les instruments alternatifs incluent l'immobilier coté, les matières premières, les produits dérivés et les fonds spéculatifs.

Investment Grade

La note investment grade attribuée par une agence de notation correspond à une qualité de crédit élevée (faible probabilité de défaut).

Liquidité & assimilés

Les liquidités et les instruments assimilés à des liquidités comprennent notamment les dépôts à terme, les contrats à terme sur devises, les certificats de dépôt et les contrats de rachat.

Marchés Emergents

Un marché émergent est un pays qui remplit certains critères de marché développé mais pas tous pour être considéré comme marché développé à part entière.

OPC (Organisme de placement collectif) / OPCVM



GLOSSAIRE

L'OPC est un produit d'investissement qui permet de détenir une partie d'un portefeuille collectif investi en valeurs mobilières, dont la gestion est assurée par un professionnel. Il comprend les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement) ainsi que les FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs, ne relevant pas de la directive Européenne 2009/65/CE).

Produits dérivés

Les produits dérivés sont des instruments financiers. Ils peuvent être « fermes », c'est-à-dire au comptant (contrats à terme de forward, de swap, de futures), ou « conditionnels » à l'exemple des options d'achat ou des options de vente qui confèrent un droit à l'acheteur de l'option.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Stratégie de rendement absolu

Les fonds à rendement absolu cherchent à réaliser des performances positives au moyen de techniques sophistiquées de gestion d'actifs. Ces techniques peuvent comprendre la vente à découvert, les contrats à terme, les options, les produits dérivés, l'arbitrage, l'effet de levier et les actifs non conventionnels.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.be>

